

SEPTEMBRE 2011

## Bulletin communal d'informations De Thiaville sur Meurthe



**Le nouvel entre nous**

Mot du Maire	2
Conseil Municipal	3
Ecole	4
Vie du village	5-6
Conservation cadastrale CCVC	7
Santé cancer du sein Maisons fleuries	8
AEIM ADMR	9
Histoires	10
Infos jeunes	11



Téléphone : 03 83 71 41 73

Dépôt légal 328/820

## LE MOT DU MAIRE

Chacun a maintenant repris le cours de ses activités, vos élus ont quant à eux effectués leur rentrée avec le Conseil Municipal du 9 septembre.

Les enfants ont été accueillis par les enseignantes et l'adjoint aux affaires scolaires. Il aura fallu à cet élu retirer dès ce premier jour des déjections canines laissées dans la cour de l'établissement, non pas par nos fidèles compagnons, mais par des maîtres sans éducation, voire dévoyés de toute civilité.

Rien d'étonnant de constater dès la première semaine de classe les vandalismes d'une porte de cette école qui nous est chère, ainsi que celle du vestiaire foot à quelques pas de là. (Rappelons nous de la mairie ayant subie le même traitement à deux reprises).

Nous en tirons tous ou presque, un triste bilan, déjà peu reluisant avec la démonstration honteuse **d'une petite équipe**, qui à la mi-août s'est permise une comédie qu'ils ont osé dans leur égarement baptiser de républicaine.

Nous ne sommes plus en campagne électorale de ce début 2008 et encore moins en 2014, où ces acteurs qui se font remarquer par leur choix de vouloir séparer une partie de notre communauté, plutôt que de participer, auront bien entendu beaucoup de mal à se justifier **devant les 450 électeurs** qui s'exprimeront en ce mois de mars 2014.

Ne nous laissons pas impressionner par de tels agissements ou encore par la violence gratuite d'individus sans scrupule. Ensemble, relevons nos manches pour que Thiaville retrouve sa sérénité **dans le respect dû à notre démocratie.**

Bien à vous et cordialement

Michel GEORGES

# **ECHOS DU CONSEIL**

**Séance du 09 septembre 2011**

## 1-Demande de subvention

Le conseil décide d'étudier et de réaliser des travaux pour le prolongement du réseau d'assainissement rue du Moulin. En effet, 4 parcelles étant commercialisées dont l'une fait actuellement l'objet d'une demande de permis de construire, il est devenu indispensable d'en assurer l'assainissement.

## 2-Dossier de solidarité

Un dossier de demande de subvention de solidarité sera constitué. Intégrant la facture GIROD relative à la sécurité routière d'un montant de 5.414,95 € HT et celle de la fouille pour assurer l'éclairage public du nouveau lotissement rue des Grands Faings d'un coût de 2.050,48 € HT, la subvention attendue sera de 70 % sur le montant forfaitaire annuel atteint par cet engagement.

## 3-Dédommagement par notre Assureur

L'agence AXA de Raon l'Etape a adressé à la commune un chèque de 920,15 € sur une facture de 1415,61 € pour dédommager la commune victime de l'orage du 30 avril 2011. C'est notre système de gestion à distance des portes de la grande salle sportive qui avait subi un « coup de foudre » ce jour là.

## 4-Office Municipal des Sports (O.M.S.)

La commune vient de se doter d'un O.M.S. pour endiguer les problèmes récurrents rencontrés en particulier dans l'utilisation de notre grande salle à vocation sportive.

Cette structure para-communale devra définir de nouvelles règles pour optimiser la gestion, et surtout restreindre les coûts de fonctionnement laissés actuellement à la charge de la commune et de ses habitants.

La représentation de la municipalité au sein de l'O.M.S. sera assurée par trois nouveaux délégués :

- Dominique THIRIET, maire adjoint,
- Eric POIREL, adjoint délégué du maire aux affaires associatives et sportives,
- Bernard PIERRAT, conseiller municipal délégué, suppléant de l'adjoint délégué aux sports.

## 5 Taxe sur la consommation d'électricité

Le conseil délibère pour réactualiser l'ancienne délibération datant du 25 mai 1983 concernant la taxe décidée alors sur la consommation finale d'électricité. Un coefficient multiplicateur unique de 6 remplace le pourcentage qui était de 6 %.





## BOIS DE CHAUFFAGE

Le prix fixé par le conseil pour le stère de bois de chauffage à façonner est de 9 € HT ;

Les inscriptions seront à faire soit en Mairie aux heures habituelles d'ouverture, ou auprès de M.Sylvain BARP, adjoint délégué du Maire pour la forêt.

Les inscriptions seront prises en compte du lundi 03 au vendredi 28 octobre 2011.



## INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Vous venez d'aménager dans notre commune, locataire ou propriétaire d'une habitation, pensez à vous inscrire sur la liste électorale.

Présentez vous en Mairie aux heures habituelles d'ouverture pour accomplir cette formalité citoyenne qui ne prendra qu'un court instant. Cette inscription doit se faire avant la fin décembre en n'oubliant pas que la Mairie sera fermée pour les fêtes de fin d'année. VOTER est un DROIT, mais aussi un DEVOIR.

## **ECOLE**

L'effectif des classes à la rentrée était le suivant: 64 élèves

Pour le cycle 1 (toute petite section, petite section et moyenne section) 25 élèves.

Pour le cycle 2 (grande section, CP et CE1) 23 élèves.

Pour le cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) 16 élèves.



L'école, malgré l'arrivée de nouveaux élèves du lotissement des « grands faings », a encore de la capacité pour les années à venir.

Quelques petits soucis sont venus ternir cette rentrée scolaire, en effet deux excréments de chien (vu la taille, il ne pouvait s'agir de chat, de plus un chat est très propre il recouvre avec de la terre) sont apparus le matin même de la rentrée dans le parterre longeant les fenêtres des classes.

Le vendredi suivant la porte de la classe maternelle a subi durant la nuit l'assaut d'un (ou plusieurs individus) qui a littéralement saccagé celle-ci (juste pour le plaisir) nous avons du faire appel à un installateur pour changer les parties cassées dans la journée.

## VIE DU VILLAGE

Monsieur Michel KOFFOLT est décédé à Golbey le 11 août 2011. Il était né à Raon l'Étape le 22 avril 1937

### Décès

Madame Marie-Louise PETTOVEL est décédée à Vandœuvre les Nancy le 08 septembre 2011. Elle était née à Thiaville sur Meurthe le 24 novembre 1920

Monsieur Charles MERCY est décédé à Saint-Dié-des-Vosges le 14 septembre 2011. Il était né à Baccarat le 03 décembre 1920

A leurs familles dans la peine, nous adressons nos très sincères condoléances.

### Décès de Monsieur Charles MERCY

Ce mercredi 14 septembre 2011, Charles MERCY s'est éteint à Saint Dié des Vosges. Agé de 91 ans, il était le doyen parmi les hommes de notre Commune où il avait choisi de se retirer après avoir assumé la fonction de Maire de la commune de Lachapelle de 1980 à 1995.

Membre fondateur de notre Comité des Fêtes, il avait assuré également la Présidence du Club de l'Amitié de 1990 à 2001.

Apprécié de tous, nous saluons notre concitoyen pour l'investissement dont il fit preuve en tant que 1<sup>er</sup> Magistrat dans une communauté, puis pour son engagement associatif au service des Thiavillois. A sa famille nous présentons nos plus sincères condoléances.

### NAISSANCE



Le 05 août 2011 est née à Saint-Dié-des-Vosges Elza Maelys CHAXEL de Jonathan CHAXEL et Inès DUCROT domiciliés au 8 rue du Général J. Paradis. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

# MARIAGES



➤ Le 13 août 2011, Laurence COLOOS et Gérard VINDIOLET se sont dit « oui » en Mairie de Thiaville sur Meurthe. Nos vœux de bonheur aux jeunes mariés domiciliés au 20 rue du Général J. Paradis.

➤ Le 20 août 2011, Sandra BARP et Eddy MARTIN se sont unis en Mairie de Thiaville sur Meurthe. Nos vœux de bonheur aux jeunes mariés domiciliés à Merviller.

➤ Le 27 août 2011, Nathalie BRESSON et Yanick ZIMMER se sont dit « oui » en Mairie de Thiaville sur Meurthe. Nos vœux de bonheur aux jeunes mariés domiciliés au 4 rue Les Hayottes.

## Précautions Hivernales

Avec la venue du froid, pensez à vidanger les robinets extérieurs et protéger les compteurs.

## Atelier communal

Monsieur DUPAYS nous a quittés, il est remplacé par monsieur MARTIN pour un premier contrat de 6 mois en CUI (Le contrat unique d'insertion est un contrat de travail associant formation et aide financière pour provoquer l'embauche de personnes dont les candidatures pour occuper un emploi sont habituellement rejetées.)

## Dégradations :

La porte du vestiaire foot a été fracturée à l'aide d'un pied de biche. Pour cette année 2011, il y a eu non seulement la porte de la mairie forcée à deux reprises mais aussi la porte de l'école et maintenant la porte du vestiaire foot.

## Salle des sports :

Un petit rappel concernant les horaires de mises à disposition pour les associations. L'horaire toléré est 22h00, si toutefois vous remarquez des débordements, votre devoir est d'en aviser le Maire ou ses Adjointes pour la tranquillité du voisinage, car il apparaît que cette salle est de plus en plus utilisée tardivement voir même dans la nuit.



# ARRETE DE CONSERVATION CADASTRALE

## ARTICLE 1

Les opérations de conservation cadastrale, concourant à la mise à jour des bases des impôts directs locaux, des diverses taxes assimilées et à l'actualisation du plan cadastral, sont effectuées périodiquement dans l'ensemble des communes du département.

La programmation, l'exécution et le contrôle des opérations de conservation cadastrale sont assurés par la Direction des Services Fiscaux.

## ARTICLE 2

Les périodes d'intervention en commune et l'identité des agents chargés des travaux, seront portées à la connaissance préalable des Maires au moins 15 jours avant la date de début des opérations.

## ARTICLE 3

Le présent arrêté sera affiché en mairie 10 jours avant le début des travaux pour information des administrés.

## ARTICLE 4

Les agents chargés des opérations de conservation cadastrale, dûment accrédités, peuvent être amenés à réaliser, dans le respect des dispositions légales, des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées situées sur le territoire des communes du département. Ces agents devront être porteurs d'une ampliation du présent arrêté et la présenter à toute réquisition.

## ARTICLE 5

Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur Régional et Départemental des Services Fiscaux, Mesdames et Messieurs les Maires du département, le Colonel commandant le groupement de gendarmerie du département, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Directeur Départemental de l'Equipement, la Directrice Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

## Commission jeunesse 2011 CCVC

Activités extra scolaires :

La question de gratuité de l'accès au service fait débat au sein du conseil communautaire. La commission propose de raisonner d'avantage en termes de déficit brut et de demander une autorisation de déficit au conseil communautaire. La commission se contraindra alors à bâtir un programme d'activité en conséquence.

Garderie cantine :

Une baisse des fréquentations pour ce début d'année scolaire avec une moyenne par jour de 3 enfants pour la garderie du matin, 13 enfants pour la cantine et 7 enfants pour la garderie du soir.

Des jeux identiques pour tous les accueils périscolaires ont été achetés par la CCVC pour cette rentrée 2011.

## SANTE

**Carrefour Santé,** association Loi 1901, est né le 4 mars 1991 d'une union entre la Ville de Nancy, reconnue " Ville Santé " par l'Organisation Mondiale de la Santé, et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Nancy.



L'objectif principal de Carrefour Santé est de favoriser une meilleure qualité de vie pour tous.

Carrefour santé est un lieu d'accueil, de conseils et d'informations permanentes sur la santé. Il est situé au cœur de la Ville de Nancy, à proximité du Centre commercial Saint-Sébastien. Il est ouvert en continu du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

Vous pourrez y trouver un **espace exposition** (panneaux et documentation sur les thèmes programmés chaque année), un **espace animation** (lieu d'écoute et d'échange, de rencontre avec des professionnels.

Y sont organisés des tables rondes, des minis conférences, des témoignages, des jeux éducatifs, des projections de films, etc.) et un **espace de documentation** continuellement réactualisée (dépliants, brochures, outils pédagogiques, etc).

**Carrefour santé** met en place ses actions de santé publique grâce à un large partenariat (103 associations, organismes ou institutions de santé publique). Vous y trouverez leurs fiches de présentation afin que vous puissiez les contacter pour toute information.

Une conférence sur le cancer du sein aura lieu le jeudi 13 octobre à 14 heures à BACCARAT salle Louise Michel au dessus de la gare Rue de la Baugerie

## Concours des maisons fleuries 2011

Comme l'an dernier, un jury a parcouru les rues du village pour récompenser les futurs lauréats

Ce qui fait un total de 15 maisons retenues.

Certaines sont hors concours, soit le lauréat a déjà gagné 3 années consécutives, soit il fait partie du jury ou du conseil municipal.

Les lauréats sont donc les suivants :

NOM	PRENOM	RUE	Classement	MOYENNE
DURAND	Chantal et François	Vosges	1 <sup>er</sup>	17,62
PAVOZ	Jocelyne et Alain	Fagnoux	2 <sup>ème</sup>	16,62
GEORGES	Monique et Bernard	Général Paradis	2 <sup>ème</sup>	16,62
COSSIN	Ginette et Christian	Général Paradis	4 <sup>ème</sup>	15,62
CHANDELIER	Brigitte et Michel	L'Eglise	HC	15,37
MARCOT	Renée et André	Général Paradis	5 <sup>ème</sup>	15,14
DIDIER	Elisabeth	la Côte	6 <sup>ème</sup>	14,87
CHAMPAGNE	Jean	Général Paradis	7 <sup>ème</sup>	14,00
COUTY LECLERC	Marie-Jeanne et Guy	Général Paradis	8 <sup>ème</sup>	13,66
DEMANGE	Anne et Daniel	Libération	9 <sup>ème</sup>	13,62
REMY	Marie-Eugénie	Des Grands Faings	10 <sup>ème</sup>	13,50
PUTEGNAT THOMAS	Angélique et Cédric	Petit Paris	11 <sup>ème</sup>	13,37
HAB	Marie-Claire et Gérard	Moulin	12 <sup>ème</sup>	13,25
COLIN	Nicole et Jean-Marie	Alsace	13 <sup>ème</sup>	13,00
BARP	Annie et Sylvain	la Côte	HC	12,87



**Opération brioches** : journées de solidarité Une opération emblématique.

Faisons toujours mieux. Si vous ne l'avez pas encore fait, rejoignez-nous !

Du 3 au 9 octobre, l'AEIM vous propose de soutenir ses actions en lui achetant une brioche. Une bonne façon de joindre l'utile à l'agréable et de découvrir les initiatives menées pour les personnes handicapées mentales dans votre département.

Création ou extension de structures spécialisées, achat d'équipements pour les établissements, ... grâce à vous, nous pouvons engager de nouvelles actions tous les ans.

Notre objectif pour 2011 : la poursuite de la rénovation du Foyer Occupationnel "Arc-en-Ciel" de St-Nicolas-De-Port.

Nous comptons sur vous pour aller à la rencontre des nombreux bénévoles mobilisés, ils attendent votre visite.

**Pour notre village la collecte se fera le samedi, les membres du comité des fêtes se sont proposés pour organiser cette collecte en faveur de l'AEIM.**

## L'ADMR

### Mise en place des services :

Un petit rappel des services d'aide à la personne qui permettent à chacun de rester chez soi en toute sécurité quel que soit l'âge:

qu'il s'agisse de ménage, repassage, jardinage, bricolage, pose de télé assistance, portage de repas, aide à la toilette etc..

un n° de tél : **03 83 75 36 33**.

Les bénévoles de L'ADMR sont à votre écoute et définissent avec vous la solution qui vous convient.

N'hésitez pas à les contacter pour trouver ensemble une proposition adaptée à vos besoins.

Pour Thiaville sur Meurthe vous avez des représentants ADMR,  
pour la télé assistance:

Monsieur Hilselberger Daniel.

Pour le montage des dossiers:

Messieurs Hilselberger Daniel et Thiriet Dominique.

Ces deux personnes peuvent vous aider dans vos démarches avec l'ADMR.



## Horaire des Messes du 09 octobre au 25 décembre 2011

Samedi	09 octobre	Thiaville	18 h 00
Samedi	06 novembre	Lachapelle	18 h 00
Samedi	13 novembre	Thiaville	18 h 00
Samedi	11 décembre	Lachapelle	18 h 00

---

---

# HISTOIRES

### IL FAUT RIRE TOUS LES JOURS C'EST BON POUR LA SANTÉ

Pour quelles raisons les hommes mariés grossissent-ils alors que les hommes célibataires maigrissent...?

En fait c'est très simple :

- Le célibataire va au frigo, n'y trouve rien d'intéressant et retourne au lit.
- L'homme marié va au lit, n'y trouve rien d'intéressant et retourne au frigo ...!!

Dans un zoo, un gardien se met à hurler vers un type :

- Monsieur, monsieur, votre belle-mère est tombée dans la fosse aux lions...!
- Ecoutez, ce sont VOS lions...!. Alors débrouillez-vous, vous n'avez qu'à les sauver vous-même ...!!

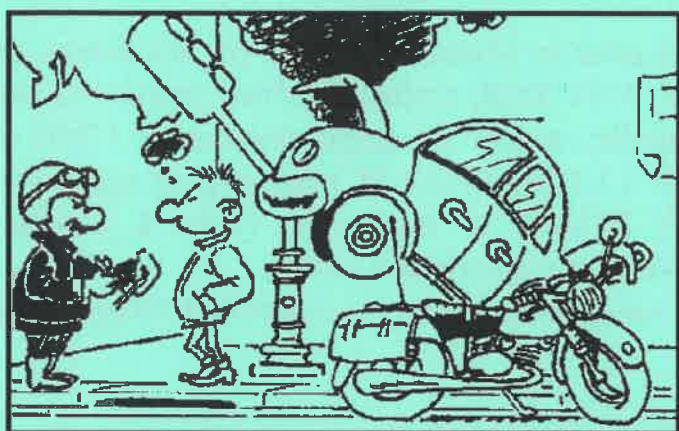
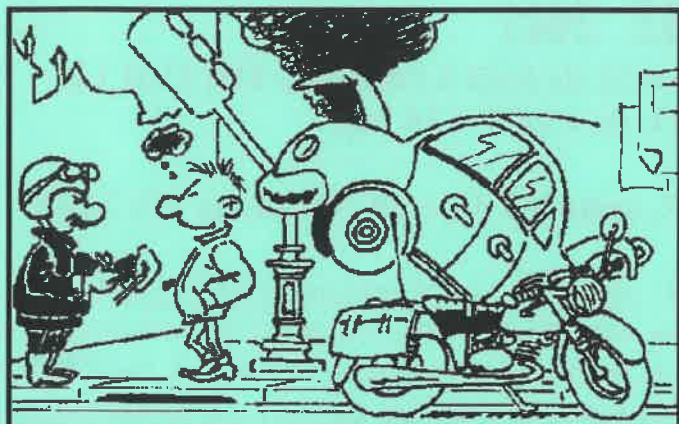
Une femme arrive chez son médecin.

Elle a des dents cassées, un cocard, le nez en sang, et le visage tuméfié.

- Qui vous a fait ça...?
- C'est mon mari...!
- Hein...? Mais je croyais qu'il était en voyage d'affaires ?
- Moi aussi...!

# INFOS JEUNES

## Jeux des 7 erreurs



## Les salons

Un salon est un lieu où se regroupent tous les gens concernés par un certain secteur. Des créateurs, des vendeurs, des acheteurs, des passionnés, des curieux... Tous viennent pour jeter un coup d'œil aux dernières nouveautés dans le domaine, et parfois, pour acheter. **Il existe des salons pour chaque passion : salon de l'auto, du bateau, de l'agriculture, du livre, des étudiants, de l'équitation, de la pêche...** Par exemple, pour le salon de l'aéronautique c'est aussi l'occasion pour les entreprises qui créent des avions d'en vendre à de nombreuses compagnies aériennes venues faire leur marché !

## • Le rôle clé des abeilles

**Arthur :** Tu as vu Sarah, les abeilles disparaissent mystérieusement aux quatre coins du monde. Et il paraît que c'est très grave pour la planète. Mais je ne comprends pas très bien pourquoi...

**Sarah :** C'est un danger pour la planète, mais aussi pour l'homme !

**Arthur :** Ah bon ?!

**Sarah :** Oui. En fait, les abeilles sont essentielles à la reproduction de certaines fleurs.

**Arthur :** Comment ça ?

**Sarah :** C'est simple, lorsque les abeilles vont butiner, des milliers de grains de pollen se collent à elles. Et en allant d'une fleur à l'autre, le pollen se dépose ailleurs. Et c'est comme cela que les fleurs se reproduisent !

**Arthur :** D'accord. Mais cela ne m'explique pas vraiment pourquoi il y a un danger pour la planète...

**Sarah :** Mais si ! Réfléchis, si les abeilles disparaissent, alors, beaucoup de fleurs, de plantes et d'arbres auront du mal à se reproduire !

**Arthur :** Et quel est le rapport avec l'homme ?

**Sarah :** Eh bien, certaines de ces fleurs, plantes et arbres en danger produisent des fruits ou des légumes, qui nous permettent de nous nourrir !

**Arthur :** Aaaaah Ok ! Moi qui était content que les abeilles disparaissent parce que j'ai peur qu'elles me piquent, maintenant je suis pour leur protection !





## LACHAPELLE 2011

**Marche pour le Téléthon et boutique au marché de Noël à l'école de THIAVILLE,  
vendredi 2 décembre 2011, de 15h00 à 16 h00**

**Téléthon à LACHAPELLE / THIAVILLE, samedi 3 décembre 2011, de 13h à 24h**

L'association ACTI CLUB de LACHAPELLE organise son quatrième TELETHON avec :  
L'école de THIAVILLE/ LACHAPELLE, Comité des fêtes de LACHAPELLE, Foyer Rural de LACHAPELLE, Amicale des Sapeurs Pompiers THIAVILLE/LACHAPELLE, Association du bois du jeune homme de LACHAPELLE, Foyer Rural de THIAVILLE, Club tennis de table de THIAVILLE, M. et Mme BLAISE de THIAVILLE, Club VTT trial de BADONVILLER, Club COUNTRY ROAD d'AZERAILLES, les commerçants participants, les bénévoles.

Les objectifs sont : FIL JAUNE « marche pour le téléthon réalisée par les élèves de l'école, encadrée par les Sapeurs Pompiers », VTT Trial, tennis de table, promenade en calèche à la maison pour tous de Lachapelle, venue de Saint Nicolas à 17h00 à THIAVILLE (salle du foyer rural) et 18h00 à LACHAPELLE( maison pour tous)avec distribution de bonbons, Danse COUNTRY ROAD d' Azerailles, Pêche à la ligne, Bicyclette dynamo, dessin sur banderole, buvette et vente de pâtisseries.

Nous faisons appel aux personnes désirant nous soutenir, en nous confectionnant de la pâtisserie.

**REPAS TELETHON, à partir de 19 h, à la maison pour tous de LACHAPELLE**

*Apéritif (rosé pamplemousse)*

*Pâté lorrain, salade verte, fromage*

*Salade de fruits, pâtisseries ,*

*Café*

*Animation COUNTRY*

Prix du Repas : 8€00 par personne et 5€00 pour enfant de - de 10 ans.

Pour la bonne organisation et la mise en place de cette soirée, les réservations sont recommandées pour le : MARDI 8 NOVEMBRE 2011

- Madame COUTRET Odile, 03.83.71.43.24 / 06.83.12.44.16  
par mail : coutret.odile54@orange.fr
- Madame COLIN Bernadette, 03.83.71.43.89

COMMUNE  
de  
54120 THIAVILLE-SUR-MEURTHE



Tél. : 03 83 71 41 73  
Fax : 03 83 71 42 71  
E-mail : mairie@thiaville.com

A THIAVILLE/MEURTHE, le 03 octobre 2011

Monsieur le Maire de THIAVILLE/MEURTHE

A

Monsieur le Directeur du  
Service Départemental d'Incendie et de Secours  
De Meurthe-et- Moselle  
27 A, rue du Cardinal Mathieu  
C.S.4305  
54043 NANCY Cedex

Objet : Débordement comportemental de  
personnels volontaires.

Monsieur le Directeur,

Il est notoire que le chef de Centre de Secours de Thiaville-sur-Meurthe, l'ADC GEORGE Dominique, ancien candidat battu aux élections municipales de mars 2008 ait entraîné dans une liste et dans sa défaite plusieurs membres ou apparentés aux sapeurs pompiers d'alors.

Aujourd'hui, ce même chef de centre s'est réuni vendredi 30 septembre au soir au domicile du couple VILLAUME, les auteurs connus de maintes diffamations envers la Municipalité, et en particulier de son maire ou des adjoints. A cette réunion participaient également d'autres sapeurs ou gradés tels que ZINUTTI, THOMAS et HUMBERT pour ce qui est des personnes identifiées.

La suite déplorable de cette « concertation » chez le couple VILLAUME, c'est que ce dimanche 2 octobre, plusieurs pompiers furent aperçus distribuant des tracts diffamatoires (voir pièce ci-jointe) en porte à porte en sollicitant de nos habitants leur signature pour une parodie de pétition contre le Maire et ses élus. Le texte du tract reprend en grande partie les mensonges déjà publiés et distribués précédemment dans les boîtes aux lettres de nos concitoyens sous le titre : Les excédés du képi.

Le chef de centre est bien entendu resté probablement dans l'ombre avec le couple manipulateur, et ce sont en autres des hommes du centre ou apparentés qui ont été mobilisés dans cette action. Ce qui met en cause la réserve qui devrait être celle des volontaires qui profitent de leur statut pour solliciter, voir importuner la population qui leur ouvre volontiers leurs portes sur la reconnaissance de leur identité de pompiers (sans uniformes).

Cette utilisation d'un engagement dont on attendait qu'il ne soit pas détourné, qui de plus est en dehors de toute échéance électorale, dans un but mercantile, est préjudiciable à l'ensemble des sapeurs de notre Département et à la neutralité indispensable à la mission.

Je trouve scandaleux que nos habitants, surtout les personnes âgées, parfois en état de faiblesse, comme cela a été constaté, soient victimes de tels agissements qui doivent être sanctionnés énergiquement.

Si j'en viens à rappeler à contrecoeur la participation des communes au contingent incendie (environ 10.000 euros pour ma collectivité), c'est tout simplement pour vous alerter au-delà de toute mesure qui devra être prise, sur l'altération des esprits de mes concitoyens qu'il faudra officiellement corriger après ce grave dérapage. En effet, j'ai perçu des déclarations verbales extrêmement graves du genre « si j'ai besoin de secours, je vous préviens, je ne veux plus des pompiers de Thiaville » et de rajouter « comme je ne suis pas de leur avis, ils sont capables de me laisser sans soins ». Pour ma part, certains n'ont plus ma confiance.

Je vous demande donc, Monsieur le Directeur, d'intervenir personnellement pour que cesse durablement au-delà des mesures que vous voudrez bien prendre, cette atteinte à la crédibilité d'un centre qui par le passé a rendu des services remarquables, ne serait-ce que dans les secours à personnes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à toute ma considération et de recevoir mes salutations les plus distinguées.

Le Maire,



GEORGES Michel